



Paroisse Saint-Arbogast des Berges de l'III
Conseil de Fabrique des Eglises Saint-Arbogast-Montagne Verte et Antoine Chevrier-Elsau
8, rue des Mérovingiens, 67200 Strasbourg
Consfab.saintarbogast@gmail.com
Téléphone : 03 88 30 30 62

QUETE POUR LE REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE DE L'EGLISE SAINT-ARBOGAST

Chers Amis de l'église Saint-Arbogast,

Nous nous adressons à vous, que vous soyez paroissienne ou paroissien, ou tout simplement de passage dans cette église séduit par son caractère original, pour solliciter votre soutien financier pour le remplacement de la chaudière de l'église. L'installation actuelle, alimentée au fuel, est à bout de souffle et nécessite des interventions chaque année plus fréquentes.

Le Conseil de Fabrique a donc décidé de procéder au remplacement de l'installation actuelle par un générateur alimenté au gaz. Les devis retenus sont les suivants :

raccordement au réseau gaz : 1 560,00 € Fournisseur : RGDS
remplacement du générateur : 39 891,50 € Fournisseur : STIHLE
Total de l'opération : 41 451,50 €

Le nouvel équipement devrait permettre de maîtriser les coûts de chauffage grâce à un équipement neuf de meilleur rendement.

Un dossier de demande de subvention va être prochainement soumis à la Ville de Strasbourg. Nous allons aussi entreprendre des démarches auprès de nos fournisseurs pour obtenir un soutien financier.

Pour assurer le financement de ces travaux et pouvoir payer les fournisseurs à l'issue de la réalisation des travaux, nous allons devoir recourir à un emprunt pour une période de 10 ans auprès de notre établissement bancaire, la Caisse de Crédit Mutuel de Strasbourg Ouest.

Comment nous apporter votre soutien ?

Tout d'abord, il est important de préciser que tout don donnera lieu à un **reçu fiscal**, qui vous permettra de bénéficier d'une déduction de 66 % des sommes versées du montant des impôts.
Ainsi, un don de 100 € vous reviendra en réalité à 34 €

Modalités pratiques

- Chaque deuxième dimanche du mois, à l'exception de juillet et août, vous pourrez remettre une enveloppe (mise à votre disposition à l'entrée de l'église) contenant votre don en espèces, en précisant bien vos coordonnées pour l'établissement du reçu fiscal.



- Si vous souhaitez remettre un chèque, préciser au dos du chèque « Quête chauffage » et placez-le dans une enveloppe.
- Vous pourrez aussi mettre en place un virement régulier sur le compte du Conseil de Fabrique, en précisant bien l'objet de votre contribution « Quête chaudière »
Vous trouverez ci-dessous le relevé d'identité bancaire du compte du Conseil de Fabrique

Les reçus fiscaux seront établis et envoyés aux donateurs au courant du mois de janvier pour l'ensemble des dons ponctuels ou réguliers reçus au cours de l'année précédente.

Tous les trimestres, nous rendrons compte des dons reçus, en préservant bien entendu l'anonymat des donateurs, exception faite des entreprises.

L'ensemble des pièces relatives aux dépenses et recettes, seront transmises à l'Evêché de Strasbourg dans le cadre des contrôles annuels des comptes de la paroisse et feront l'objet d'une présentation annuelle à la communauté paroissiale.

Le Conseil de Fabrique vous remercie pour le soutien que vous voudrez bien lui apporter et permettre ainsi de mener à bien cette opération.